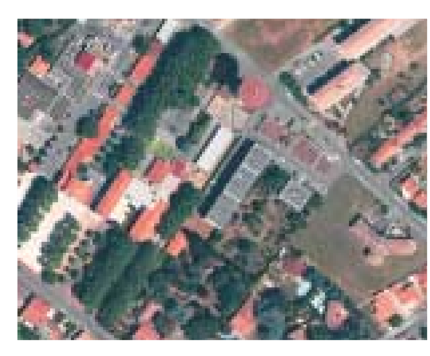
N°11

JUIN 2009

info Fenouillet



> Conseil d'Administration extraordinaire du Collège

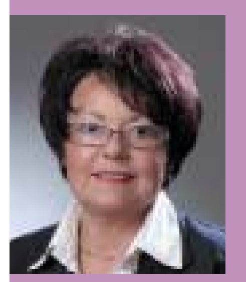


> Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.)



> Un été riche en animations !

édito



Personne ne comprend le geste inadmissible et inacceptable dont a été victime un professeur de mathématiques du Collège intercommunal François MITTERRAND à Fenouillet. Cette agression a provoqué une vive émotion, légitime, au sein de la communauté éducative du collège, des associations de parents d'élèves et des élèves. J'exprime, au nom du Conseil Municipal, tout mon soutien et mes vœux de rapide et complet rétablissement à l'égard de cette enseignante blessée dans sa chair. Cet acte témoigne des conditions difficiles rencontrées par le corps enseignant pour exercer le service public de l'Éducation Nationale.
Le 18 mai dernier, s'est tenu un Conseil d'Administration extraordinaire du Collège. Je souhaite que les décisions prises ce jour-là permettent à cet établissement de poursuivre dans les meilleures conditions possibles sa mission d'éducation de notre jeunesse.

Claudie MARCOS
Maire de Fenouillet
Vice-présidente du Grand Toulouse

CONSEIL D'ADMINISTRATION EXTRAORDINAIRE DU COLLÈGE



Le lundi 18 mai dernier, le Conseil d'Administration du Collège François MITTERRAND s'est réuni lors d'une séance extraordinaire en présence de Monsieur Olivier DUGRIP, Recteur de l'Académie de Toulouse, de Monsieur Jean-Louis BAGLAN, Inspecteur d'Académie et des techniciens du Ministère de l'Éducation.
Les revendications des enseignants et des parents d'élèves, soutenues par Claudie MARCOS, ont été entendues par les représentants du Ministre de l'Éducation. Á la rentrée 2009, les moyens d'encadrement et éducatifs seront renforcés. Un moratoire de trois ans maintiendra ces moyens malgré une baisse prévisible des effectifs. Madame le Maire a souhaité que le Collège retrouve un fonctionnement permettant aux élèves et aux enseignants de travailler dans de bonnes conditions et en toute sécurité.

DES NOCES DE "DIAMANT" ET DES NOCES "D'OR" DIGNEMENT FÊTÉES



Mesdames et Messieurs GAISNE, DARGENT, MALVESTIO, NADALIN, PETIT, ZAMMATTIO, LARROUDE, GIL, PIRARD, SEGUI, NAT, ABRATE, SOLDADIE, BRICOUT, GALETTI et SAURT étaient conviés le samedi 23 mai à la Salle du 3ème âge pour célébrer leurs noces de "diamant" et "d'or".
Claudie MARCOS a rendu hommage à ces couples qui ont honoré les promesses échangées voilà déjà un demi-siècle et plus.
A l'issue de la cérémonie, au nom du Conseil Municipal, Madame le Maire a offert à chaque couple un bouquet et un cadeau, en souhaitant à chacun beaucoup de bonheur et surtout beaucoup de santé.

DÉPART À LA RETRAITE DE MADAME ANNA DE SAN LÉANDRO



Une amicale cérémonie était organisée à la mairie pour le départ à la retraite de Madame Anna DE SAN LÉANDRO. Madame le Maire, les élus, ses collègues de la crèche avaient tenu à être présents pour remercier cet agent de la fonction publique qui a su faire apprécier sa rigueur, sa disponibilité et son professionnalisme au sein des différents services dans lesquels elle a œuvré.

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (P.A.D.D.)

Le P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) est élaboré à partir du diagnostic et de l'état initial de l'environnement du territoire.



Il exprime le projet sur lequel la commune de Fenouillet et le Grand Toulouse souhaitent s'engager pour les années à venir. Clef de voûte du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme), il fait l'objet d'un débat au sein du Conseil de Communauté et du Conseil Municipal, et permet de guider le processus d'élaboration du P.L.U. dans son intégralité.

Ce diagnostic a été réalisé au regard d'objectifs illustrant les préoccupations du développement durable. Il a permis de dégager, un certain nombre d'enjeux et d'orientations pour notre commune :

- conforter le noyau villageois,
- proposer un habitat plus diversifié, affirmer une mixité sociale,
- améliorer les déplacements tous modes confondus,
- aménager la friche industrielle SOFERTI,
- redonner une nouvelle image au secteur,
- tirer parti du potentiel fort en matière de transports en commun constitué par la halte SNCF,
- retrouver une véritable entrée de ville depuis la RD 820,
- valoriser l'espace de nature de Garonne,
- préserver l'espace de nature à vocation agricole,
- aménager le Lac du Bocage,
- relier par une coulée verte la Garonne et le lac du Bocage.

Monsieur Pierre Cohen, Président du Grand Toulouse, et Madame Claudie Marcos, Maire de Fenouillet, vous invitent à la présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.), le lundi 29 juin 2009 à 20h30 à la Salle du 3ème âge à Fenouillet. Cette réunion publique remplace et annule la réunion prévue le mardi 9 juin.

CAMPAGNE DE DÉMOUSTICATION

Après un mois de mai très pluvieux, la municipalité a décidé de programmer du 28 au 30 mai, une campagne de démoustication.
Un traitement antilarvaire à base de bacillus thuringiensis, insecticide biologique sélectif utilisé pour lutter contre les larves de moustiques et de simulies, petits moucherons noirs ou rougeâtres, a été pulvérisé dans les zones humides , les ruisseaux, et le réseau pluvial de notre commune.

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS ET DE NATURE

Aujourd'hui, les responsables locaux, plus sensibles aux enjeux du développement durable, prennent en charge à la fois le cadre de vie et la sauvegarde du patrimoine naturel.
L'environnement a pris rang de compétence communale et intercommunale de premier ordre. La confusion entre espaces verts et espace nature commence doucement à se dissiper, au fur et à mesure que la nature reprend pied dans l'espace vert. La gestion différenciée est l'un des outils de maintien de la biodiversité par le respect des équilibres naturels dans le cadre de la gestion des espaces verts urbains et ruraux.



S'agissant de voies de circulation, le premier objectif est bien entendu celui de la sécurité, dans le cadre du respect du Code de la route. Le fauchage tardif ou gestion différenciée n'est pas une absence de fauchage, mais un ajustement des interventions d'entretien en fonction de la croissance des plantes et des impératifs de sécurité (virages, sorties de chemins, carrefours). Ces interventions prennent en compte l'accomplissement du cycle des plantes et des animaux. Concrètement, le fauchage tardif consiste à laisser pousser la végétation sur les bas côtés des routes afin de favoriser le développement de la faune et de la flore abritées dans ces hautes herbes. Outre ses fonctions pratiques de zone d'arrêt, de recueil et de circulation des eaux, les bas côtés sont aussi des espaces vivants où se côtoient de nombreuses espèces animales et végétales. Cette gestion différenciée des bords de route permet de préserver, la biodiversité de ces espaces de nature ordinaire, composés de bermes, talus et fossés.

GRIPPE A/H1N1

La nouvelle grippe dite grippe A/H1N1 est une infection par un virus qui résulte de phénomènes de recombinaisons à partir de virus de porc, humain et aviaire, mais qui se transmet maintenant d'homme à homme.
Les symptômes de la nouvelle grippe A/H1N1 chez l'homme sont, dans la majeure partie des cas, les mêmes que ceux de la grippe saisonnière : fièvre supérieure à 38°, ou courbatures, ou grande fatigue notamment, et toux ou difficultés respiratoires.
De retour des zones à risque, si vous présentez des symptômes grippaux, appelez le 15 ou votre médecin traitant.
Renseignements : Info grippe 0825 302 302

RSA : MODE D'EMPLOI

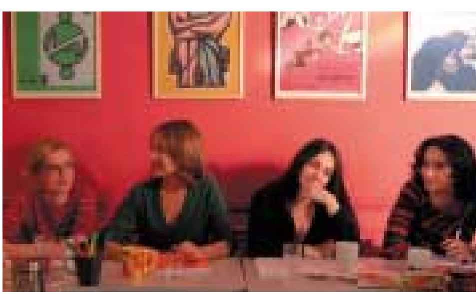
Le revenu de solidarité active (rSa) est entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine.



Il est versé à des personnes qui travaillent déjà et dont les revenus sont limités. Son montant dépend à la fois de la situation familiale et des revenus du travail. Il peut être soumis à l'obligation d'entreprendre des actions favorisant une meilleure insertion professionnelle et sociale. L'état et les départements s'associent pour mettre en place cette nouvelle prestation, dont le premier versement interviendra le 6 juillet 2009. Le rSa est versé par les Caisses d'allocations familiales ou les Caisses de mutualité sociale agricole. Il remplace le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation de parent isolé (API) et certaines aides forfaitaires temporaires comme la prime de retour à l'emploi. Les personnes de plus de 25 ans (ou celles de moins de 25 ans ayant un enfant né ou à naître), exerçant ou représentant une activité professionnelle peuvent ainsi cumuler revenus du travail et revenus issus de la solidarité. Le rSa décroît progressivement à mesure que les revenus du travail augmentent.
http://www.rsa.gouv.fr/

Renseignements :
Mairie de Fenouillet : Pôle Social - **05 62 75 89 72 (74)**
Conseil Général de Haute Garonne : 1, boulevard de la Marquette 31090 Toulouse Cedex 9 - **05 34 33 32 31**
CAF de la Haute-Garonne :
24 rue Riquet - 31046 Toulouse Cedex 9
08 20 25 31 10
MSA de Haute-Garonne :
61 allée de Brienne 31064 Toulouse Cedex 9
05 61 10 39 15

EXPOSITION ET DÉBAT SUR LE PLANNING FAMILIAL

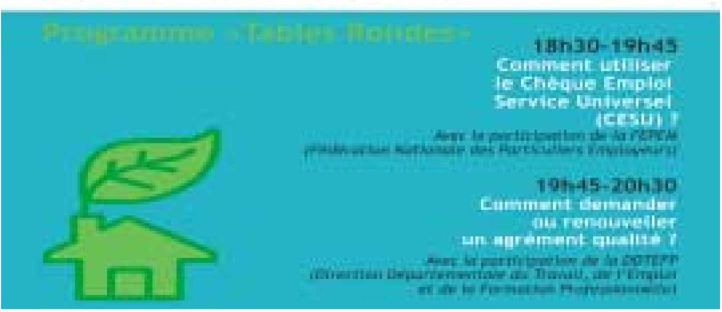


Du 22 au 27 juin, la municipalité vous propose une exposition sur le planning familial, composée d'affiches, à la médiathèque.
Le collège de Fenouillet est associé à cette démarche pédagogique. En effet, les élèves de six classes de 4ème découvriront cette exposition. Un débat mené par les animateurs du pôle jeunesse sur le thème de l'égalité entre filles et garçons clôturera cette visite. Le jeudi 25 juin à 18h30, une conférence-débat avec les parents, animée par une formatrice du planning familial, se déroulera à l'auditorium de la Médiathèque sur le même thème.

UTILISATION DE LA NAVETTE MUNICIPALE

Nous vous rappelons que la navette municipale n'est pas équipée et habilitée pour accueillir les personnes à mobilité réduite.
La mise aux normes de ce véhicule nécessiterait un aménagement sanitaire spécifique et une formation particulière pour les chauffeurs. Dans un souci de sécurité et compte tenu de la responsabilité engagée de la commune, les personnes éventuellement concernées doivent faire appel au service de Tisséo Mobibus, qui est un service de transport collectif à la demande réservé aux personnes à mobilité réduite. Un conducteur vous accompagne de porte-à-porte dans un minibus spécialement aménagé. Le service transport fonctionne du lundi au vendredi de 7h à 0h30 et les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 0h30. Ce service est payant. **05 34 25 90 90**







PRÉSENTATION DU SERVICE

SPORTS LOISIRS EVÉNEMENTIEL

Le service Sports Loisirs et Evénementiel est composé d'une structure administrative et technique.
Thierry CASTELLA, Directeur de cette structure, est secondé dans sa tâche par **Gaëlle COMBE**, Secrétaire, et **Thierry MONTESINOS**, Technicien. Les domaines de compétence du service SLE se répartissent en quatre pôles :

Pôle loisirs :
- Le pôle Loisirs regroupe les Centres de Loisirs maternelle et élémentaire, qui fonctionnent en période scolaire, les mercredis et durant les vacances. Il propose à vos enfants des activités éducatives liées aux projets pédagogiques et aux manifestations organisées par la municipalité.

Centre de Loisirs Maternelle :
Laëtitia CADAMURO et **Christine REVERTE :**
05 62 75 89 63
Centre de Loisirs Elémentaire :
Christine VIENI et **Houria BAKKALI :**
05 62 75 89 80

Pôle sports :
- Le pôle sports organise et encadre les Activités Physiques et Sportives en partenariat avec l'école Jean MONNET, mais également les mardis sports, les mercredis sportifs, les stages et séjours sportifs.

Sébastien CASTRO : 05 62 75 89 80

Pôle jeunesse :
- Le pôle jeunesse propose aux enfants à partir du CM2, des ateliers, des sorties et des séjours adaptés aux différentes tranches d'âge.

Emmanuelle MIGNON : 05 62 75 89 80

Pôle événementiel :
- Le pôle événementiel coordonne l'ensemble des manifestations et festivités organisées par la municipalité ou par les associations.

Thierry CASTELLA : 05 62 75 89 60

CET ÉTÉ, DES ACTIVITÉS ET DES ANIMATIONS POUR TOUS !

Pôle loisirs :
- 11 juin : **portes ouvertes aux nouveaux inscrits** de l'école maternelle de 10h30 à 11h30
- 19 juin : **spectacle de danse "Les Années Disco"** à la salle des fêtes à 19h30
- 19 juin : **soirée jeunes (11/16 ans) "Beach Tong Party 2"** à la salle des fêtes à 21h
- 26 juin : **fête de l'école maternelle**
- Du 21 au 24 juillet : **séjour nature à Saint-Béat**
- **Sorties base de loisirs** les mercredis et vendredis du mois de juillet

Pôle sports :
- **Stages sportifs** (baseball, tir à l'arc, badminton, tennis, équitation) du 13 au 31 juillet
- **Séjour nature et eaux vives** dans l'Ariège du 7 au 10 juillet

Pôle jeunesse :
- **"L'île enchantiée"** : activité aviron et atelier bois au lac du Bocage du 6 au 10 juillet
- **Séjour itinérant** dans la vallée du Marcadeau à Cauterets du 15 au 17 juillet
- **Atelier cuisine et photo** du 20 au 24 juillet
- **"L'île aux treize ors..."** : activité kayak et atelier bois au lac du Bocage du 27 au 31 juillet
- **Atelier peinture** du 3 au 7 août
- **Atelier créatif "Enseign' en Folie"** du 10 au 14 août
- **Mini camp en forêt de Bouconne** du 19 au 21 août
- **Atelier bijoux de fantaisie** du 24 au 28 août

Pôle événementiel :
- **Vide grenier du Rugby** le 5 juillet

- **Grande soirée tahitienne** le 13 juillet avec spectacle, repas typique, ambiance tamouré et feu d'artifice !

- **Vide grenier de la pétanque** le 26 juillet

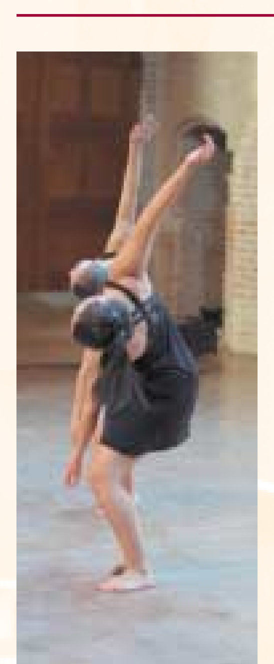
JUDO CLUB FENOUILLET BRAVO À CÉLIA COMBARIEU !

Nous souhaitons féliciter Célia COMBARIEU, qui s'est hissée à la 3ème place aux inter régions Minimes qui ont eu lieu le 17 mai dernier à LORMONT (33).



Après des résultats mitigés en tournois, Célia a redoublé d'effort et d'entraînement pour être prête pour le 22 mars, date de la qualification pour les régions. Pari réussi car elle finit 3ème de sa catégorie.
Puis début avril arrivent les qualifications pour les inter régions après des combats difficiles, Célia termine 5ème mais tient sa qualification. Jour J : ce jour-là Célia perd un seul combat sur cinq contre celle qui allait terminer deuxième de sa catégorie. Son investissement personnel effectué tout au long de la saison a été récompensé ! Encore bravo et toutes les félicitations de la part de son professeur et du bureau. Le 13 juin se déroulera la dernière épreuve du challenge du club par équipe de 14h à 17h à la halle des sports, puis la journée se clôtura par l'Assemblé Générale et un repas convivial avec tous les adhérents.
Une permanence sera tenue pour les pré-inscriptions ou toute autre information les 17 et 19 juin au dojo.

CORPS ET ARTS MÉDAILLE D'OR



Le duo"Light and Path", composé d'Hélène BOIXEL et de Capucine ROBIN, a remporté la médaille d'or du concours organisé par la Confédération Nationale de la Danse (CND) à Biarritz, le 24 mai dernier.

Après avoir passé les épreuves départementales (Auterive) et Régionales (Béziers), "Ozone", pièce de groupe avec sept élèves, est sélectionnée pour les Rencontres Chorégraphiques Nationales de la Fédération Française de Danse (FFD) à Montluçon début juillet. Nous leur souhaitons bonne chance.

BELLE RÉUSSITE POUR LE TOURNOI DE L'UAF

L'édition 2009 du tournoi du 1er mai de l'UAF restera dans les mémoires de tous les bénévoles comme une des plus réussies.
Prés de 50 équipes et plus de 500 jeunes ont foulé les terrains du Ramiers sous un temps clément. Les équipes de Fenouillet ont fait honneur à leur maillot en se classant à la cinquième place en poussins et en benjamins.



LES RAMEURS DU COLLÈGE FIDÈLES À LEUR RENDEZ VOUS



Habitués aux podiums académiques, tant en aviron qu'en canoë kayak, les jeunes licenciés de l'AS Aviron Kayak, ont honoré leur qualification aux championnats de France d'aviron et de kayak.

C'est en effet à Gérardmer dans les Vosges que nos collégiennes et collégiens ont eu fort à faire pour se classer honorablement dans le second tiers du classement national. Une bonne performance d'ensemble tant le niveau était relevé et homogène. Félicitations à Coline BRANDELY de Saint Jory, Alissia COUCHET et Coline FONTVIELLE de Gagnac, Victoria ASTRE, Stéphanie BENHASSEN, Anais PUJOL et Perrine POULLOIN de Lespinasse, Salomé ARNAUD, Caroline CHULIA, Méghane FAVREL, Elisa GROUSSET, Nelly TOULOUSE, Jérémy BILLOUX, Damien DUTECH, Corentin DUTREY, Mathieu LUCCHINI, et Alexis SAUER de Fenouillet. Concernant les embarcations plus petites, les kayaks, du 18 au 20 mai, 5 élèves dont un jeune arbitre ont navigué sur le stade d'eaux vives de Millau. À l'issue du combiné par équipe, l'équipe du collège (Mael FAUGERE de Gagnac, Julien MANTES de Lespinasse, Eric HASCOET et Aurianne BRANDELY de Saint Jory) s'est classée à la 10ème place du championnat excellence. Alexia BALLIT de Fenouillet a passé avec succès la certification nationale de jeune officielle UNSS.



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

À compter du lundi 15 juin 2009, les collectes des **ordures ménagères** seront désormais effectuées **le mardi** et **le vendredi**.
La collecte du bac bleu , tri sélectif, est maintenue **le mercredi.**
Renseignement : Communauté Urbaine (S.I.T.R.O.M.) 05 62 89 22 45 - 05 62 89 23 93

ERRATUM GUIDE PRATIQUE

FLEURISTE :
FOLIFLOR
05 61 82 43 25 - 06 12 64 73 23
Mail : foliflor@gmail.com
71 Bis rue Jean Jaurès

ESPACES VERTS :
ESPACES VERTS DU BOCAGE
05 62 79 49 63 - 06 75 27 87 04
Fax : 05 17 47 50 35
Mail : espacesvertsdubocage@orange.fr
12 Bis rue de Grenade

PROMOTION IMMOBILIÈRE - LOTISSEUR :
FONCIER MIDI-PYRÉNÉES
05 61 70 72 83 - 05 62 75 31 22
Fax : 05 61 70 71 80
15 rue de l'Eglise

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Le passeport biométrique est mis en œuvre depuis le 2 juin 2009. Les demandes de passeport ne pourront plus être déposées qu'auprès des mairies équipées d'un ou de plusieurs dispositifs de recueil des demandes de passeport et qui sont les suivantes : Aspet, Auterive, Bagnères-de-Luchon, Balma , Blagnac, Carbonne, Castanet-Tolosan , Castelginest, Cazères, Colomiers, Cugnaux, Fronton, Grenade, Lanta, L'Isle-en Dodon, L'Union, Montastruc-la-Conseillère, Montgiscard, Muret, Plaisance-du-Touch, Revel, Saint-Lys, Saint-Gaudens, Toulouse, Tournefeuille, Villefranche-de-Lauragais.

Renseignements :
Préfecture de la Haute-Garonne au 05 34 45 34 45
http://www.haute-garonne.pref.gouv.fr/web/Portail_de_la_Haute-Garonne/2537-passeport.php

PHARMACIES DE GARDE

JUIN 2009

Dimanche 7 juin :
GAGNAC - Pharmacie LONGUEFOSSE
14, place de la République – 05 61 35 92 88

Dimanche 14 juin :
CASTELGINEST - Pharmacie ROUCHI ET TORRES
3, rue de l'Église : 05 61 70 16 15

Dimanche 21 juin :
SAINT ALBAN – Pharmacie DE LA MAIRIE
66 bis, route de Fronton – 05 61 70 03 89

Dimanche 28 juin :
FONBEAUZARD – Pharmacie BARDELLOTTO
98, route de Fronton – 05 61 70 10 26

Dimanche 5 juillet :
CASTELGINEST – Pharmacie DE LA TOUR
Route de Pechbonnieu – 05 62 75 27 15

DE NUIT

TOULOUSE - Pharmacie de Nuit
76, allées Jean-Jaurès – 05 61 62 38 05

BUS CYCLISTE FENOUILLET TOULOUSE

Il s'agit d'assurer un trajet quotidien sécurisé (travail ou autre) entre Fenouillet et Toulouse par la piste cyclable du canal latéral à la Garonne.
Le départ de Fenouillet pourrait se faire entre 6h30 et 7h00. L'arrivée à Toulouse se situerait au niveau du bassin de l'embouchure. Le retour est envisagé entre 17h et 18h. Il est impératif de connaître à l'avance les personnes qui seraient intéressées par ce nouveau mode de déplacement écologique, afin de constituer un groupe.
Renseignement : Catherine.L.toulouse@buscyclistes.org

TRIBUNE LIBRE

En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace d'expression libre est réservé dans le journal d'informations de la Ville aux groupes d'élus constitués au sein du conseil municipal.
Les textes publiés dans cette rubrique relèvent de la seule responsabilité des signataires. Ils ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité de la mairie de Fenouillet.

Aucun texte ne nous est parvenu.

DAC présente en partenariat avec Odyssud - Blagnac et ville de Fenouillet

Académie du spectacle équestre de Versailles

Direction Bartabas

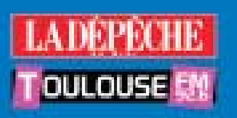
23 - 24
26 - 27
Juin 2009
Fenouillet
21h30

Séance supplémentaire
28 Juin

Renseignements: 05 61 51 46 60 / 05 61 71 75 15 / 05 61 74 56 02









INFO FENOUILLET
Mensuel d'informations de la ville de Fenouillet
Directeur de la Publication : Claudie MARCOS
Réalisation : Mairie de Fenouillet - Impression - Mise en page : Reprint
Dépôt légal Juin 2009.

Imprimé sur papier recyclé Cyclus Print.